

de l'index analytique supprime la nécessité de parcourir tous les discours.

L'honorable M. L. P. BRODEUR (ministre de la Marine et des Pêcheries) : Ce que nous a dit l'honorable député d'Elgin-est (M. Ingram), est certainement très important, mais je ferai observer à ce sujet qu'il y a deux ans, si je ne me trompe, le comité avait décidé de remplacer l'index ordinaire par un index analytique. Comme cet index était un peu volumineux on a décidé de le faire paraître dans un seul volume ou plutôt dans un volume distinct du hansard.

Une voix : Non pas.

M. BRODEUR : C'est ce qu'on m'a affirmé, mais je ne saurais dire si ce renseignement est absolument exact. L'année dernière, à la demande de plusieurs membres de la Chambre, on a rétabli l'ancien index et l'on n'y a pas inclus l'index analytique. Cette année, si je comprends bien les intentions du comité, on va publier l'index ordinaire comme autrefois dans chaque volume des débats.

Une voix : Non pas.

M. GERVAIS : Non, ils sont séparés.

M. BRODEUR : Je comprends que l'ancien index accompagnera chaque volume des débats comme autrefois et que nous aurons, à part cela, cet index analytique qui sera très utile.

M. GERVAIS : C'est cela.

M. BRODEUR : Alors, au lieu de parcourir cinq volumes des débats pour savoir ce qui a été discuté au Parlement, nous n'aurons simplement qu'à consulter cet index. Si ce doit être ainsi, je ne vois pas de mal à publier l'ancien index comme il existait auparavant à la fin de chaque volume, et de publier en outre un index analytique qui nous aidera à connaître ce qui a été discuté, sans que nous soyons obligés de lire tous les volumes des débats.

M. SAM. HUGHES (Victoria) : Par l'ancien index, je suppose que l'honorable ministre (M. Brodeur) veut dire l'index complet qui est à la fin de chaque volume des débats ?

M. BRODEUR : Oui.

M. SAM. HUGHES : C'est parfait, et je suis en faveur de la publication de cet index analytique, mais je proposerais que l'index complet de tous les volumes des débats fût aussi à la fin de chaque volume. Je suppose que nous pouvons compter que M. McGillicuddy donnera toute son attention à ce travail et n'ira pas, pendant les temps d'élection, faire des voyages dans le Nord-Ouest.

M. HENDERSON (Halton) : Il sera de l'intérêt du pays de payer cette petite som-

me à M. McGillicuddy, si cela doit avoir l'effet de le tenir à distance de l'Ouest. Mais pour revenir à la question, je ne m'accorde pas avec l'honorable député de Labelle (M. Bourassa), lorsqu'il dit que cet index est beaucoup plus utile et commode que l'index que nous avons aujourd'hui dans les volumes des débats. A mon avis, il contient trop de choses. Lorsque je parcours un index je veux trouver les sujets promptement et indiqués d'une façon aussi concise que possible. Je veux un index concis. Je ne veux pas un index qui nous donnera la moitié d'un discours, parce que si je cherche une idée particulière, je veux la trouver promptement. Mon objection à l'index analytique, et j'ai pris la peine de l'examiner, est qu'il contient plus qu'il n'est nécessaire et plus que ce qu'il convient réellement d'y mettre. Je préfère l'index sous l'ancienne forme.

M. GEORGE TAYLOR (Leeds) : Je suis membre du comité des débats depuis un grand nombre d'années et je sais quand ce changement a eu lieu. Je dois dire qu'il a été fait surtout à la demande du regretté feu E. F. Clarke, qui était un journaliste de talent et avait beaucoup d'expérience dans ces questions d'index. C'est à sa demande que le comité a décidé de faire l'index analytique.

Nous avons fait le changement qui nous était demandé, mais nous avons bientôt constaté que c'était un ennui de ne pas avoir la table complète des matières dans chacun des volumes des débats. Nous avons donc fait un changement dans ce sens. Si j'ai appuyé la proposition devant le comité, ça été uniquement pour me conformer aux vues du regretté M. Clarke. Pour ma part, je ne voyais guère la nécessité d'effectuer ce changement, mais on me fit observer que ceux qui font une étude spéciale de ces questions, et dont les moments sont très précieux, demandaient une table des matières sur le modèle de celle que l'on fait en Angleterre et ailleurs, afin de les mettre en mesure de découvrir en un instant dans quel volume se trouve tel ou tel discours. Le comité a été unanime sur ce point, et j'espère que sa proposition sera adoptée par la Chambre.

M. FOSTER : On vient de me remettre, et je viens de parcourir, la table analytique des matières, et je suis bien prêt à retirer toute opposition que j'ai pu avoir le désir de faire à ce changement. Cette table serait d'une grande utilité pour tous ceux qui désirent faire une étude approfondie d'un sujet quelconque. Elle est bien différente de la table qui se trouve dans chacun des volumes et elle sera d'une grande utilité.

(La motion est adoptée).